



La Roche sur Yon, le 5 janvier 2023

Madame, Monsieur,

Les personnes souffrant de troubles psychiques subissent une mortalité prématuée quatre fois supérieure à la population générale. Ceci est en partie lié à l'effet des troubles psychiques sur la capacité de la personne à répondre à ses besoins de santé (anxiété, comportements à risque, compréhension et détection parfois altérées des ressentis physiques ...) Elles ont donc besoin d'un accompagnement spécifique tant vers les soins de prévention que vers les soins curatifs, afin que nous puissions répondre de manière adaptée à leurs besoins de santé. (*Coldefy et Gandré, 2020*).

Ce triptyque ci-joint est un support, créé par le groupe de travail animé par le DAPS-85 et la CPTS Centre Vendée, dans le cadre du **Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM)** de Vendée. Il contient des explications et des conseils simples à appliquer afin de préparer au mieux les rendez-vous.

Ce document est remis aux personnes concernées soit après une consultation en CMP, soit lors de la sortie d'une hospitalisation d'un service de psychiatrie.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations,



PTSM

02 51 09 72 72

VAYNE Laurence

06 07 17 58 76

Coordonnateur du PTSM de Vendée

laurence.vayne@ch--mazurelle.fr